



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE
POUR UNE MODERNISATION DU SYSTÈME DE
SECURITE INCENDIE ET UNE MISE AUX
NORMES DE L'ACCESSIBILITE AUX
PERSONNES A MOBILITE REDUITE DE L'HOTEL
DE VILLE DE VINCENNES PASSE AVEC LA
SOCIETE AWGA**

**DÉCISION N° DM-21-295
EN DATE DU 24 AOUT 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-484 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire chargée des Solidarités et de l'Insertion

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur Maximilien le 07/05/2021 relatif au travaux de modernisation du système de sécurité incendie et une mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'Hôtel de Ville de Vincennes

CONSIDÉRANT l'offre de la société AWGA jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société AWGA- 19 rue Rodier 75009 PARIS représentée par Monsieur GHANEM Walid gérant de la société, marché de maîtrise d'œuvre pour une modernisation du système de sécurité incendie et une mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'Hôtel de Ville de Vincennes

Le montant des travaux s'élève à 42 500 € HT soit (51 000 € TTC)

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des solidarités et de
l'insertion,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210824-lmc1H8829H1-AR
Date de réception en Préfecture : 24/08/2021
Date de Publication : 24/08/2021